

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHEL, Adjoint au Maire.

Date de convocation : 07 novembre 2023

### Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	10
<u>Absents excusés</u> :	7
<u>Absents</u> :	2

**Présents** : MM. CANTIN, DUPONT, FONMARTY, GRANEREAU, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, SPERANZINI, UGOLINI.

**Absents excusés** : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, CURELY, DURAND, GUÉ, LAGUILLON, ROSSI,

Mme ALFONSO-CHARIOL a donné pouvoir à M. MICHEL  
M. CANTE a donné pouvoir à Mme GRANEREAU  
Mme CURELY a donné pouvoir à M. DUPONT  
M. DURAND a donné pouvoir à M. SPERANZINI  
Mme ROSSI a donné pouvoir à Mme LOREAU

**Absents non excusés** : MM. ALLAIRE, BUTON

**Secrétaire de séance** : Madame LOREAU.

**Délibération n° 2023.11.07**

**Objet** : Révision des loyers 2024

Monsieur le Premier Adjoint propose à l'assemblée d'augmenter les loyers.  
Il rappelle que l'IRL indexant les montants des loyers pour 2024 est de 3,5 %.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré propose une indexation de 2% pour l'année 2024.  
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que  
dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Le 27 novembre 2023,

Agnès ALFONSO-CHARIOL.  
Maire de Sainte-Terre.